

Comment s'inscrire au Réseau Santé Wallon ?

C'est très simple. Vous pouvez :

1. Demander de vous inscrire :

- ➔ à votre médecin généraliste
- ➔ aux services administratifs de votre hôpital
- ➔ à votre mutuelle.

2. Vous inscrire vous-même en ligne :

sur www.rsw.be, avec Itsme® ou un lecteur de carte d'identité électronique, votre carte et votre code PIN.

Bon à savoir



L'inscription au Réseau Santé Wallon est **gratuite**. S'inscrire, c'est donner son consentement éclairé au partage électronique de données de santé **sur tout le territoire belge**.

En savoir + : www.masante.belgique.be



Rejoignez le Réseau Santé Wallon

Tous les hôpitaux wallons font partie du Réseau Santé Wallon. A l'extérieur des hôpitaux, c'est toute la « première ligne de soins » qui y collabore (non seulement les médecins mais aussi, et de plus en plus, les autres professionnels de santé : infirmier/ères, dentistes, pharmacien/nes, kinésithérapeutes...).

Plus de 19.000 soignants adhèrent au Réseau, qui répertorie 80 millions de documents. Il offre ses services à plus de 2,4 millions de Belges, dont 1,9 million de Wallons. Ce qui équivaut déjà à plus de 50% de la population wallonne !*

* Chiffres de décembre 2019

Ed. resp. : Dr Ph. Olivier, président de la FRATEM, rue de Hesbaye, 75, à 4000 Liège



Réseau Santé Wallon

N'hésitez plus, inscrivez-vous !

+ d'infos : www.rsw.be
info@rsw.be - 071 924 647



Adhérez et devenez (davantage) acteur de votre santé !

Le Réseau Santé Wallon facilite le **partage électronique de vos données de santé** avec les professionnels qui vous soignent.

- ➔ L'inscription est gratuite.
- ➔ La sécurité et la confidentialité des échanges sont optimales.

En consultant votre dossier en ligne, en l'enrichissant..., vous devenez **acteur** de votre santé et **partenaire** de vos soignants.



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Réseau Santé Wallon



www.rsw.be

